

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2266

présenté par
Mme Dubost

ARTICLE 4

À la dernière phrase de l'alinéa 24, substituer au mot :

« pour »,

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.